



**MUNICIPALITÉ SAINT-ADRIEN**  
1589, rue Principale  
Saint-Adrien (Québec) J0A 1C0  
Tél. : (819) 828-2872      Téléc. : (819) 828-0442  
municipalite@st-adrien.com

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

## **AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Maryse Ducharme de la susdite municipalité,**

**QUE :** - lors de la séance ordinaire tenue le lundi, sept avril deux mille vingt-cinq (07-04-25) les membres du Conseil municipal ont adopté les règlements suivants :

- n° 395 : règlement concernant les commerces et certaines activités économiques.*
- n° 396 : règlement relatif aux animaux.*
- n° 397 : règlement relatif aux nuisances.*
- n° 398 : règlement relatif à la circulation et au stationnement.*
- n° 399 : règlement concernant la paix et l'ordre dans les endroits publics.*

Les personnes intéressées à prendre connaissance de ces règlements peuvent se présenter au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

**DONNÉ à Saint-Adrien ce 15<sup>e</sup> jour du mois d'avril deux mille vingt-cinq**

Maryse Ducharme,  
Directrice générale et greffière-trésorière